

VICTOIRE

Phillipe Paquette devient entraîneur-chef du Phénix

Les dirigeants du programme de hockey midget AAA du Collège Esther-Blondin appuyés par la direction de l'établissement et les membres du conseil d'administration sont fiers d'annoncer la nomination de Philippe Paquette à titre d'entraîneur-chef de leur formation, laquelle accueille des joueurs moulinois.

Pour le directeur général Jean-François Trudeau, il n'y avait pas mieux placé que Philippe pour prendre les rênes de l'équipe. « Philippe a été impressionnant dans la présentation de son plan et c'est sa passion, sa structure et son implication des dernières années au sein de notre programme et sur l'ensemble de notre territoire qui auront été ses plus grands atouts », a indiqué M. Trudeau, dans un communiqué de presse. De plus, sa grande connaissance des joueurs de la structure et des programmes scolaires, son impressionnant curriculum vitae et ses expériences au sein de plusieurs programmes de la fédération québécoise seront assurément un plus valu pour l'encadrement de nos joueurs. Plusieurs enjeux se présenteront avec la

crise que nous vivons et nous sommes convaincus qu'il sera l'homme de la situation pour relever ces nombreux défis. »

Le processus d'embauche prolongé dû à la crise aura permis de rencontrer des candidats qui ont été recommandés à Philippe, qui n'a pas tardé à se greffer des alliés solides à ses côtés. En effet, l'organisation annonce aussi l'embauche de Philippe Dupuis à titre d'entraîneur adjoint de la formation.

« J'ai eu d'excellents échanges avec Phil et j'ai rapidement remarqué nos atomes crochus. Je suis persuadé que nous serons en mesure de rapidement développer une belle dynamique qui se reflètera sur notre groupe. De plus, son expérience de joueurs et ses habiletés techniques permettront un transfert de connaissances non négligeable envers nos joueurs et les autres membres de notre personnel hockey », a commenté le nouvel entraîneur-chef. (PC)

Philippe Paquette devient entraîneur-chef des Phénix du Collège Esther-Blondin, où évoluent des joueurs de la MRC Les Moulins. (Photo: courtoisie)



Grand déconfinement!

Accès gratuit aux sentiers de vélo de montagne | Accès gratuit au quai Aucune location

Allez voir notre guide de mesures sanitaires

GPAT GROUPE PLEIN AIR TERREBONNE
gpat.ca

VICTOIRE

La Côte Boisée et le parc de la Rivière prêts à vous accueillir

Le Groupe Plein Air Terrebonne annonce la réouverture progressive de ses deux sites d'activités, déjà accessibles depuis le 20 mai. Il souligne cependant l'annulation de ses deux camps de jour.



Pénélope Clermont
redaction@larevue.qc.ca

En ce qui concerne l'ouverture des sites, l'organisme sportif demande aux visiteurs de suivre certaines règles, soit le respect de la distanciation de deux mètres, se laver les mains avant de fréquenter les lieux, n'y tenir aucun rassemblement et suivre les consignes d'isolement s'ils ressentent des symptômes liés à la COVID-19.

Du côté de la Côte Boisée, les sentiers de vélo de montagne, les zones d'habiletés et le duel slalom sont officiellement ouverts à tous. La section de « dirt jumps » vient d'ailleurs tout juste d'être terminée. Il faut cependant respecter le sens unique des sentiers.

Au parc de la Rivière, le quai est d'ores et déjà accessible pour la pratique libre. Un

seul visiteur à la fois est autorisé sur la passerelle menant à celui-ci. Aucun masque de tissu n'est toléré sur l'eau à cause des risques d'étouffement.

Aux deux endroits, l'accès au chalet et aux toilettes est interdit et on n'y effectue aucune location d'équipement. Les bureaux administratifs demeurent aussi fermés. Information: 450 471-1933 ou reception@gpat.ca.

Annulation des camps de jour

Pour ce qui est de l'annulation des camps de jour Explore et Les Montagnards, le GPAT en est venu à la conclusion qu'il serait impossible de suivre les directives des autorités en matière de santé publique, et ce, après avoir « évalué toutes les possibilités et tenté de trouver des solutions », affirme par communiqué l'organisme sportif.

« C'est une décision crève-cœur qui a été très difficile à prendre. Ça n'aurait pas été réaliste d'ouvrir dans ces conditions, explique Isabelle Roy, directrice générale du GPAT. Les ratios à la baisse, les restrictions concernant les locaux intérieurs et plusieurs autres directives ne nous ont pas laissé le choix d'annuler nos camps. »



Le quai du parc de la Rivière est d'ores et déjà accessible pour la pratique libre. (Photo: courtoisie)



Les sentiers de vélo de montagne, les zones d'habiletés et le duel slalom sont officiellement ouverts à tous. Il faut cependant respecter le sens unique des sentiers. (Photo: archives)

AUDIENCE PUBLIQUE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PROJET D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DU LIEU DE DÉPÔT DÉFINITIF DE SOLS CONTAMINÉS À MASCOCHE PAR SIGNATERRE ENVIRONNEMENT INC.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que les séances de la consultation ciblée sur le projet ci-dessus mentionné débiteront le **lundi 8 juin 2020 à 19 h**.

Les séances de la consultation ciblée permettent à la fois aux participants de poser des questions, de présenter des mémoires et d'exprimer leurs opinions.

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le BAPE a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux.

Coordonnées de la consultation ciblée:

les séances débiteront le **lundi 8 juin 2020 à 19 h**

et seront diffusées en direct dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca et sur Facebook.

Exceptionnellement, dans le contexte de la COVID-19, les séances de la consultation ciblée se tiendront en ligne. Toute personne intéressée pourra poser des questions en direct par téléphone, dans le site Web du BAPE et sur Facebook.

Afin de respecter les consignes émises par la santé publique, il est à noter qu'aucun centre de consultation ne pourra être ouvert dans la communauté. Le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, rend accessibles, en format électronique, les documents relatifs au projet en examen à l'adresse www.re.e.nvironnement.gouv.qc.ca.

Les documents qui s'ajouteront au cours de la consultation ciblée pourront être consultés dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de Annie St-Gelais au 581 925-0646 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse sols-contamines-mascouche@bape.gouv.qc.ca.

Le secrétaire du BAPE
René Beaudet

Québec 